

Une manifestation de
la gloire
de Dieu

Une approche biblique du leadership et
du gouvernement de l'Église locale

MARK DEVER

INTRODUCTION

Je me souviens qu'en huitième année, j'avais utilisé le mot « politique » dans l'un de mes devoirs et ma professeure d'anglais, alors âgée de 24 ans, l'avait encerclé comme une erreur. Frémissant d'une joie toute naïve, je lui avais apporté le dictionnaire pour lui lire une définition qui ressemblait un peu à celle-ci : « L'organisation créée pour s'occuper des affaires, particulièrement des affaires publiques; gouvernement. » La politique est donc constituée de gestion, d'organisation, de gouvernement et de niveaux d'autorité.

En tant que chrétiens, nous travaillons avec ardeur à ce que nos vies soient fondées sur l'enseignement des Écritures. Toutefois, il est impératif de s'interroger : L'Écriture aborde-t-elle clairement les questions de la politique ou de l'organisation de l'Église? Si elle le fait, qu'enseigne-t-elle au juste à ce sujet? Il est entendu que nous, chrétiens, croyons que la Parole nous suffit pour prêcher et faire des disciples, qu'elle est pleinement satisfaisante pour notre vie spirituelle et notre joie à suivre Jésus-Christ, ainsi que pour la croissance de l'Église et notre compréhension de l'évangélisation. Cependant, l'Écriture a-t-elle aussi comme objectif de nous apprendre à organiser la vie communautaire dans nos Églises ou notre seul choix est-il de rechercher les meilleures pratiques dans ce domaine? La politique de l'Église présente-t-elle un intérêt quelconque? Est-ce une question qui doit être abordée du point de vue pragmatique seulement, en utilisant la méthode qui semble fonctionner le mieux, tout en permettant d'éviter efficacement les problèmes?

J'ai la conviction que Dieu, dans sa Parole, nous a révélé tout ce qu'il nous faut savoir pour l'aimer et le servir, incluant même l'organisation de nos Églises. Ce principe est partagé autant par les confessions baptistes, congrégationalistes et presbytériennes, que par plusieurs autres dans le passé et il est encore admis aujourd'hui par les hommes que Dieu a appelés à la prédication. Par contre, clarifions les choses. Lorsque nous disons que le Nouveau Testament nous instruit au sujet de la politique ecclésiastique, il ne s'agit pas d'affirmer que nos pratiques sont parfaites puis de chercher à les justifier par les Écritures. Au contraire, notre but doit être d'examiner la Bible, de reconnaître les aspects structurels et administratifs de base qui y sont enseignés, puis d'organiser nos Églises selon ces instructions.

Les pages du Nouveau Testament abondent en exemples qui nous montrent comment les premiers chrétiens organisaient leurs Églises. Nous y découvrons ainsi qu'ils se rencontraient à des moments précis (*Ac 20.7; He 10.25*), procédaient à des élections (*Ac 1.23-26; 6.5-6*), avaient des responsables (*Ph 1.1; Ac 20.17, 28*), exerçaient la discipline (*1 Co 5*), recueillaient les offrandes (*Rm 15.26; 1 Co 16.1-2*), écrivaient des lettres de recommandation (*Ac 18.27; 2 Co 3.1*), administraient les ordonnances (*Ac 2.41; 1 Co 11.23-26*) et tenaient à certaines exigences pour devenir membres (*Mt 28.19; Ac 2.47*). De toute évidence, Dieu nous a donné, dans sa Parole, des indications claires sur plusieurs aspects du fonctionnement de notre vie d'Église.

Comme il est salutaire pour nous que Dieu ait agi de cette manière! Nous possédons la certitude que sa Parole est utile et sert à harmoniser notre vie communautaire, au sein même de l'Église, et nous sommes de ce fait libérés de la tyrannie des dernières modes. Certains pasteurs de nos jours estiment qu'il *faut* avoir une chorale et des comités tandis que la prédication *pourrait* être facultative – si nous sentons que notre ministère vidéo n'est pas tout à fait au point pour meubler cette portion du culte – ou encore, que l'adhésion comme membre est volontaire – si nous ne pouvons imaginer

d'idées plus créatrices. Toutefois, la Parole de Dieu réajuste notre compréhension de l'Église. Nous découvrons que la Bible établit des paramètres clairs pour notre instruction (tout en demeurant flexible dans l'application). Nous constatons que la prédication, de même que l'affiliation comme membre, ne sont pas facultatives, alors que les comités et les chorales le sont.

John L. Dagg (1794 – 1884) a écrit :

« L'ordre dans l'Église et les rites de la religion sont moins importants qu'un cœur nouveau. Certains considèrent donc que toute investigation sérieuse concernant ces questions peut paraître inutile et vaine. Pourtant, nous savons que d'après les Saintes Écritures, Christ nous a laissé des commandements à ce sujet et nous ne pouvons refuser d'y obéir. L'amour nous pousse à obéir et à rechercher ce qui est nécessaire pour connaître sa volonté. Poursuivons, dès lors, l'investigation qui est devant nous en priant avec ferveur que le Saint-Esprit, qui nous guide dans toute la vérité, nous aide aussi à comprendre la volonté de celui que nous aimons et adorons plus que tout. » (*Manual of Church Order, p.12*)

Ceci étant dit, nous ferions bien d'examiner l'enseignement des Écritures concernant certains aspects essentiels de l'organisation de l'Église. Plusieurs questions pourraient être prises en considération, mais je veux me concentrer sur quatre éléments fondamentaux qui reçoivent un enseignement clair de la part des Écritures – les diacres, les anciens, l'affiliation des membres et le congrégationalisme. Je prie que Dieu utilise notre travail pour nous aider à mieux comprendre ses desseins pour notre vie communautaire en Église.

LES DIACRES

- I. Définition du diaconat**
 - A. Le service à l'époque néotestamentaire
 - B. Le service dans la Bible
 - C. Une distinction entre les diacres et les anciens

- II. Le fondement historique**
 - A. L'Église primitive
 - B. Les devoirs des diacres
 - C. Les Églises romaines et grecques
 - D. L'Église luthérienne
 - E. Les diacres et la Réforme
 - F. L'Église presbytérienne
 - G. Les Églises baptistes et congrégationalistes

- III. Les diacres selon Actes 6**
 - A. Les besoins physiques
 - B. L'unité du Corps
 - C. Le but des dons spirituels
 - D. Un diacre n'est pas mesquin
 - E. Un soutien au ministère de la Parole
 - F. Les diacres ne forment pas une deuxième législature
 - G. Les diacres coordonnent certains ministères

Les qualifications d'un diacre

- A. 1 Timothée 3
- B. Les femmes diaconesses

Résumé

Chapitre 1

LES DIACRES

Commençons par l'une des fonctions les plus familières dans nos Églises d'aujourd'hui, celles des diacres. Selon le style d'Église d'où nous sommes issus, l'image qui vient à l'esprit en pensant aux diacres peut être soit celle de banquiers aux cheveux gris, assis autour d'une longue table vernie dans un bureau richement meublé, ou bien celle de serviteurs zélés, s'occupant des divers ministères centrés sur les besoins, des campagnes d'évangélisation ou des soins pastoraux. Ces images représentent ce que sont les diacres dans nos Églises. Mais qu'en est-il dans la Bible?

I. Définition du diaconat

La société à l'époque du Nouveau Testament envisageait le fait de servir les autres de la même manière que nous. Les Grecs méprisaient cette tâche. Ils admiraient plutôt le développement du caractère et de la personnalité, dans l'optique de sauvegarder sa dignité personnelle. Le service diaconal était décrit par le terme péjoratif : « servile ».

Le service à l'époque néotestamentaire

La Bible pourtant, présente le service de façon tout à fait différente. Dans nos versions modernes du Nouveau Testament, le mot *diakonos* est habituellement traduit par « serviteur », de temps à autre par « ministre » ou « diacre », qui en est la traduction littérale. Il fait référence au service en général (*Ac 1.17, 25; 19.22; Rm 12.7; 1 Co 12.5; 16.15; Ép 4.12; Col 4.17; 2 Tm 1.18; Phm 13; He 6.10; 1 P 4.10-11; Ap 2.19*), à certaines autorités en particulier (*Rm 13.4*) ou aux soins apportés à des besoins physiques (*Mt 25.44; Ac 11.29; 12.25; Rm 15.25, 31; 2 Co 8.4, 19-20; 9.1, 12-13; 11.8*). Il est

Le service dans la Bible

évident, d'après le Nouveau Testament, que les femmes peuvent en effectuer certaines des tâches (*Mt 8.15; Mc 1.31; Lc 4.39; Mt 27.55; Mc 15.41; voir aussi Lc 8.3; 10.40; Jn 12.2; Rm 16.1*). Les anges apportent aussi une assistance similaire (*Mt 4.11; Mc 1.13*). Il s'applique parfois expressément au service aux tables (*Mt 22.13; Lc 10.40; 17.8; Jn 2.5, 9; 12.2*) et bien qu'une telle tâche ait été méprisante aux yeux des Grecs, Jésus la considérait autrement. Il a déclaré dans Jean 12.26 : « Si quelqu'un me *sert*, qu'il me suive, et là où je suis, là aussi sera mon *diacre*. Si quelqu'un me *sert*, le Père l'honorera. » Dans Matthieu 20.26 (*voir aussi Mc 9.35*), Jésus a dit : « Mais quiconque veut être grand parmi vous, sera votre *diacre* » et un peu plus loin, il ajoute : « Le plus grand parmi vous sera votre *diacre*. » (*23.11; voir aussi Mc 10.43; Lc 22.26-27*)

En fait, Jésus s'est **lui-même** fait connaître comme un type de diacre ou de serviteur (*Mt 20.28; Mc 10.45; Lc 22.26-27; voir aussi Jn 13; Lc 12.37; Rm 15.8*). Les chrétiens sont présentés comme des diacres de Christ ou de son évangile. C'est l'expression utilisée pour décrire les apôtres (*Ac 6.1-7*) et Paul l'a souvent reprise pour se désigner lui-même et ceux qui travaillaient avec lui (*Ac 20.24; 1 Co 3.5; 2 Co 3.3, 6-9; 4.1; 5.18; 6.3-4; 11.23; Ép 3.7; Col 1.23; 1 Tm 1.12; 2 Tm 4.11*). Il qualifie de « diaconat » l'œuvre qu'il accomplit parmi les païens, ce groupe particulier qu'il a été appelé à servir (*Ac 21.19; Rm 11.13*). Il désigne Timothée comme un ministre (ou diacre) de Christ (*1 Tm 4.6; 2 Tm 4.5*), tandis que Pierre parle des prophètes de l'Ancien Testament comme exerçant un ministère auprès de nous, chrétiens (*1 P 1.12*). Les anges sont au service de Dieu (*He 1.14*) et il est même dit que Satan a des serviteurs (*2 Co 3.6-9; 11.15; Ga 2.17*).

Il est primordial de faire et de maintenir une distinction entre le ministère des diacres et celui des anciens.

D'une certaine façon, ils accomplissent tous deux un « diaconat », mais celui-ci revêt une forme très différente. Les sept premiers versets du chapitre six des Actes des apôtres constituent le passage clé où nous voyons que le ministère a été divisé en deux catégories : le service traditionnel (servir aux tables et combler les besoins physiques) et le ministère de la Parole (exercé par les apôtres et plus tard, par les anciens). Les diacres décrits dans

Actes 6 ressemblent beaucoup à des serveurs dans l'assemblée, tout au moins dans le sens administratif du terme. Ils doivent s'occuper des besoins matériels qui sont manifestes dans l'Église. Il est important de former un groupe qui prend la charge de ce ministère particulier parce que si nous omettons de le faire, ces deux types de service – soit la Parole (anciens) et le service aux tables (diacres) – seront confondus et l'un d'eux risque d'être délaissé au profit de l'autre. Les Églises ne devraient négliger ni la prédication de la Parole, ni l'aide pratique à ses membres puisque cette dernière favorise l'unité et permet d'obéir au commandement de s'aimer les uns les autres. Ces deux aspects de la vie et du ministère d'une assemblée sont aussi importants l'un que l'autre. Dans le but de nous assurer que nous possédons ces deux genres de service, examinons les particularités de chacun d'eux.

II. Le fondement historique

Au temps des apôtres, la situation dans les Églises était assez changeante, mais il semble qu'il y avait en permanence une pluralité d'anciens et de diacres. Immédiatement après la période néotestamentaire, ces deux fonctions ont été maintenues. Toutefois, le rôle d'ancien s'est bientôt divisé entre ceux d'évêques et de prêtres, tandis que les diacres continuaient à être répertoriés au côté de ces derniers, avec comme principale tâche de les assister. Il semble que dans l'Église primitive, cette fonction était occupée à vie. Cependant, les occupations qui s'y rattachaient variaient d'un endroit à un autre.

L'Église primitive

Les obligations remplies par les diacres pouvaient comprendre :

- Lire ou chanter les Écritures à l'Église
- Recevoir les offrandes et garder un registre des donateurs
- Distribuer les offrandes aux évêques, aux prêtres et à eux-mêmes; aux femmes célibataires, aux veuves et aux pauvres
- Distribuer la cène

Les devoirs des diacres

- Conduire les prières durant le service et, avant la cène, avertir ceux qui ne pouvaient se prévaloir de cette ordonnance qu'il était temps de partir.

Ces éléments résument assez bien les devoirs qu'ils remplissaient, à partir du II^e et jusqu'au VI^e siècle.

Les Églises
romaines et
grecques

Tout comme s'est développé un épiscopat monarchique, une sorte de diaconat monarchique s'est aussi formé au niveau inférieur. Le rôle d'évêque s'est répandu et celui d'archidiacre aussi. Celui-ci était le chef des diacres d'un endroit donné et s'apparentait à un assistant qui s'occupait des questions d'ordre pratique. Nous remarquons sans surprise que l'archidiacre de Rome devint particulièrement important. Je me contenterai d'ajouter que des abus ont été commis peu à peu et que les diacres, notamment les archidiacres, sont devenus passablement riches. Quelle ironie de penser que ceux qui étaient destinés à servir les autres se sont plutôt servis des autres pour satisfaire leurs propres désirs! L'influence des diacres a décliné au Moyen Âge, et ce, pour différentes raisons. Dans leur conception des choses, ceux qui aidaient les pauvres y voyaient davantage l'occasion de gagner la faveur de Dieu, dans le but d'abrèger leur séjour au purgatoire.

L'Église orthodoxe orientale a toujours gardé cette fonction séparée des autres, avec des serviteurs laïques. En Occident, cependant, vers la fin du Moyen Âge, le fait de devenir diacre ne constituait qu'un pas de plus vers la prêtrise. Il en est toujours ainsi dans les Églises catholiques romaines et épiscopaliennes – les diacres sont des apprentis ministres qui servent à cette tâche pendant un an avant d'être ordonnés prêtres. Le concile Vatican II a reconsidéré la possibilité de revenir, dans l'Église catholique romaine, à un type de diaconat qui serait différent, permanent et plus biblique.

L'Église
luthérienne

Luther a redonné à l'Église la responsabilité de s'occuper des besoins physiques, surtout des pauvres qui s'y attachent, mais les Églises luthériennes n'ont pas réinstauré l'idée du diacre telle que l'enseigne le Nouveau Testament. Aujourd'hui, les pratiques

varient dans ces assemblées. À certains endroits, les diacres ne sont pas ordonnés tandis qu'ailleurs, tout aide-ministre ordonné est appelé de ce nom, notamment s'il a une charge pastorale ou d'évangélisation.

Lors de la Réforme, plusieurs des Églises protestantes plus évangéliques ont reconnu les directives bibliques selon lesquelles les diacres doivent être distincts des anciens ou des pasteurs. Certains protestants, comme Martin Butzer à Cambridge, ont recommandé avec insistance que les diacres soient rétablis dans leurs fonctions. Il était impératif, d'après eux, que dans chaque Église, ces serviteurs puissent distinguer les pauvres vraiment nécessiteux de ceux qui ne l'étaient pas, en menant une enquête discrète, puis ils devaient aider les premiers et expulser les autres. Il leur incombait aussi, dans la mesure du possible, de tenir un registre écrit des dons faits par les membres.

Les diacres et
la Réforme

Les diacres de cette confession administrent les aumônes et s'occupent des pauvres et des malades (même s'il nous apparaît que ces tâches ont été, en grande partie, prises en charge par le monde séculier). Ils constituent un groupe distinct des anciens, à qui ils sont redevables. Plusieurs Églises baptistes et congrégationalistes fonctionnaient ainsi dans le passé. Quelques-unes ont conservé cette façon de s'organiser et la plupart en ont gardé au moins partiellement la structure.

L'Église
presbytérienne

Par contre, dans ces Églises, les diacres se voient couramment confier des mandats plus spirituels. Ils aident le pasteur dans ses multiples tâches, en particulier lors du repas du Seigneur et leur travail a changé pour devenir une sorte de conseil de direction et d'administration de l'Église, surtout dans les assemblées où il n'y a plus de conseil d'anciens. Les diacres servent souvent de manière active pendant une période de temps limitée, bien que ce titre leur soit habituellement conféré pour la vie.

Les Églises
baptistes et
congré-
gationalistes

C'est ainsi que les chrétiens ont fonctionné. Les Écritures, quant à elles, ont-elles quelque chose à nous dire pour améliorer nos pratiques?

III. Les diacres selon Actes 6

Comme nous l'avons déjà mentionné, le mot *diakonos* apparaît plusieurs fois dans le Nouveau Testament. En revanche, la description la plus claire que nous en ayons se trouve dans Actes 6 où nous croyons que les premiers diacres ont été mis à part. D'après ce passage, nous pouvons observer trois aspects de ce ministère qui s'exerce parmi nous.

Les besoins
physiques

Tout d'abord, les diacres ont le devoir de s'occuper des besoins physiques dans l'Église. Selon Actes 6.1, certains chrétiens étaient « négligés dans le service quotidien ». Nous avons déjà noté que la racine du mot *diacre* signifie ministre ou serviteur et il était notamment utilisé à cette époque pour parler du service aux tables ou d'autres genres de soutien, d'ordre matériel ou financier. Les apôtres, au verset 2, précisent qu'il s'agit bien de *servir aux tables*. Ils prenaient soin des besoins concrets. C'est le premier aspect du ministère des diacres. Il importe aussi de remarquer que d'après Actes 6, ceux-ci ne faisaient probablement pas tout le travail eux-mêmes; ils répartissaient plutôt les tâches entre différents chrétiens dans l'Église et s'assuraient que le travail était accompli.

Il est primordial de prendre soin des autres, en particulier des chrétiens – de façon encore plus spéciale des membres de notre propre assemblée – et ce, pour diverses raisons : veiller à leur bien-être physique et spirituel, être une source d'encouragement, leur démontrer et leur rappeler que Dieu s'occupe d'eux et être des témoins auprès de ceux de l'extérieur. Que nous a dit Jésus dans Jean 13.35? « À ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres. » La sollicitude présentée dans ce passage démontre exactement à quoi ressemble l'amour calqué sur celui de Jésus.

En y regardant de plus près, toutefois, nous discernons nettement que ce service n'est pas seulement utile aux pauvres, mais à tout le Corps. **Cette remarque nous permet d'aborder le deuxième aspect du ministère exercé par les diacres dans Actes**

6 – il est centré sur l'unité du Corps.

Si vous examinez ce passage de manière plus abstraite, vous pouvez vous demander : « Que faisaient-ils véritablement lorsqu'ils prenaient soin des veuves? » Ils travaillaient pour que la distribution de nourriture soit plus équitable parmi ces femmes. C'est un fait, mais pourquoi était-ce si important? Parce que cette négligence d'ordre *matériel* était la cause d'une division *spirituelle* au sein de l'assemblée. Les premiers versets d'Actes 6 en font foi : « En ces jours-là, comme les disciples se multipliaient, les Hellénistes murmurèrent contre les Hébreux, parce que leurs veuves étaient négligées dans le service quotidien. » Un groupe de chrétiens avaient commencé à se plaindre d'un autre groupe. C'est ce qui semble avoir attiré l'attention des apôtres. Ils n'étaient pas seulement intéressés à régler un problème de manque de générosité dans l'Église. Ils voulaient empêcher que l'unité ne se morcelle et ne se brise et ce, pour une raison particulièrement dangereuse : à cause de différences culturelles traditionnelles. Les diacres ont été nommés pour éviter une division dans l'Église.

L'unité
du Corps

Nous sommes en présence de l'objectif visé par *tous* les dons que l'Esprit de Dieu donne à son Église – l'encouragement et l'édification (*voir Rm 1.11-12*). Paul affirme aux Corinthiens que les dons de Dieu sont distribués « pour l'utilité commune » (*1 Co 12.4-7*). Il exhorte donc les premiers chrétiens par ces paroles : « De même vous, puisque vous aspirez aux dons spirituels, que ce soit **pour l'édification de l'Église.** » (*1 Co 14.12*) Il ajoute même : « ... que tout se fasse pour l'édification » (*14.26*). Jean Calvin commentait ainsi 1 Co 14.12 : « Plus une personne souhaite se consacrer à l'édification, plus Paul désire qu'elle soit estimée. » Pierre écrit aussi : « Puisque chacun a reçu un don, mettez-le au service des autres en bons intendants de la grâce si diverse de Dieu. » (*1 P 4.10*)

Le but des
dons spirituels

Les diacres tels que décrits dans Actes 6 exercent ce ministère spécial d'édification et d'unification. C'est pourquoi cette fonction ne peut être correctement remplie par des gens qui ne sont pas satisfaits de l'Église. Ils ne font pas partie de ceux qui se plaignent

Un diacre n'est
pas mesquin

à voix haute ou qui bouleversent l'assemblée par leurs paroles ou leurs actions. Au contraire! Ils servent plutôt de *silencieux* et *d'amortisseurs*.

En conséquence, les individus qui aspirent à servir comme diacres dans une Église ne doivent pas être mesquins. Ils ne doivent pas entretenir de « fief » – s'occuper de leur domaine, des droits et privilèges attachés à ce domaine ou même s'offusquer en secret de l'aide des autres qui feraient intrusion dans leur département! Les diacres ne sont pas mis à part pour défendre leur cause ou vanter leur marchandise comme des représentants ou des lobbyistes. Ils doivent plutôt agir pour le compte de l'ensemble des gens – répondre aux besoins individuels, certes – mais en gardant à l'esprit le groupe dans son entier et en sachant que leur travail contribue au bien-être de tous. Bien plus, ils doivent pouvoir aider les autres à comprendre que leur ministère particulier sert à unifier et à édifier l'Église dans son ensemble. Leur service favorise l'édification en ce qu'il nous permet de nous attacher l'un à l'autre par une chaîne d'amour et d'assistance bienveillante.

Un soutien au
ministère de la
Parole

À un autre niveau, ces hommes étaient désignés pour soutenir le ministère des apôtres. Selon Actes 6.3, les apôtres ont vraisemblablement reconnu que l'une des responsabilités de l'Église était de pourvoir aux besoins physiques et qu'en quelque sorte, cette charge leur incombait aussi. Ils ajoutent cependant qu'ils confieront cette tâche à un autre groupe de l'assemblée. Dans ce sens, les diacres n'aidaient pas seulement le Corps dans son ensemble, mais aussi les apôtres et anciens dont le travail principal était d'une autre nature.

Les diacres ne
forment pas
une deuxième
législature

C'est pourquoi les diacres ne constituaient pas une autorité indépendante ou une seconde assemblée législative mise en place pour approuver les projets de loi. Ils étaient des *serviteurs* qui venaient en aide à l'Église tout entière en déchargeant les principaux enseignants de certaines tâches qu'ils ne pouvaient accomplir eux-mêmes. Ils soutenaient avant tout les prédicateurs de la Parole, ils encourageaient et appuyaient le ministère des

anciens. S'il en est ainsi, les personnes déjà imprégnées d'un grand sentiment de sollicitude devraient remplir la fonction de diacre dans l'Église. Nous devrions rechercher ceux qui possèdent ce don d'encouragement afin que plus de gens soient bénis par leur service.

À notre église de Washington, DC, nous ne considérons pas nos diacres comme une assemblée délibérante, mais plutôt comme des gens qui coordonnent certains ministères particuliers selon les besoins. Nous espérons et prions pour que le travail que chacun d'eux accomplit serve à nous unir, à aider des individus, à assister tout le Corps et à glorifier Dieu en tout. Par exemple, l'un de nos diacres voit au ministère de l'hospitalité, un autre coordonne notre radio et notre site Internet, un troisième s'occupe du ministère de l'audiovisuel et un dernier veille aux soins à apporter aux membres. Au moment où j'écris ces lignes, nous avons quatorze personnes qui font office de diacres. Nous abolissons régulièrement des postes qui n'ont plus besoin d'être pris en charge et nous divisons en deux des œuvres florissantes ou même créons de nouvelles fonctions, selon les circonstances et les besoins que nous discernons dans l'Église.

Les diacres
coordonnent
certains
ministères

Nous espérons que ces diacres seront des chefs de file dans l'utilisation des ressources humaines de l'assemblée; que dans leur dévouement, ils prieront pour nous, ils chercheront à connaître tout le Corps et qu'ils verront de quelle manière les services qu'ils coordonnent peuvent faire avancer le ministère de l'Église dans son ensemble. Nous reconnaissons que l'œuvre qu'ils accomplissent pour nous est exigeante. Ils doivent donc envisager leur fonction diaconale comme étant leur principal ministère, pendant tout le temps qu'ils l'exercent. Quelles bénédictions nous apportent ces serviteurs! Ils aident nos frères et sœurs à cultiver un cœur axé vers le service, tout en leur démontrant le rôle que joue tel ou tel ministère en vue de l'édification de l'Église. Grâce à leur activité et à leur créativité, nos diacres seront une bénédiction pour notre Église longtemps encore après avoir cessé de coordonner l'œuvre dont ils s'acquittent en ce moment.

IV. Les qualifications d'un diacre

1 Timothée 3

Dans sa première lettre à Timothée, Paul explique à ce jeune pasteur de l'Église d'Éphèse ce qui devrait caractériser les diacres (3.8-13). En combinant les attributs qu'il donne dans ce passage avec les qualités de ceux qui ont été choisis dans Actes 6, nous pouvons dire sans nous tromper que les diacres doivent être des gens reconnus comme étant remplis du Saint-Esprit (car bien qu'ils s'occupent de besoins physiques, leur ministère est assurément spirituel). Ils doivent être remplis de sagesse et choisis par l'assemblée, avec la totale confiance de celle-ci. Ils doivent, avec zèle et de bon cœur, assumer la responsabilité des besoins particuliers du ministère où ils servent. Ils doivent être dignes de respect, sincères, ne pas abuser du vin ou rechercher des gains malhonnêtes, mais garder la vérité révélée de la foi avec une bonne conscience. Il faut qu'ils aient été mis à l'épreuve et trouvés sans reproche, qu'ils soient mariés à une seule femme et qu'ils dirigent bien leurs enfants et leurs propres maisons.

Les femmes
diaconesses

Si les diacres ont le devoir d'être le « mari d'une seule femme », cet état n'empêche pas les femmes d'exercer un ministère diaconal. L'exemple de Phœbe dans Romains 16.1, l'application de cette qualité ailleurs dans l'Écriture pour parler d'autres femmes et, jusqu'à un certain point, le vaste témoignage historique des diaconesses dans les Églises baptistes nous a conduits, à notre assemblée, à souscrire avec joie au ministère diaconal des femmes. Cependant, à la lecture de 1 Tm 2 et en raison de la vision biblique globale de l'autorité masculine, nous n'encourageons pas les Églises à nommer des diaconesses si cette fonction se confond avec celle des anciens (comme c'est souvent le cas dans nos églises modernes). Nous percevons clairement que les anciens ont un rôle distinct et qu'ils doivent être des hommes, c'est pourquoi nous pouvons encourager ouvertement nos sœurs à servir comme diaconesses reconnues par l'Église.

V. Résumé

En résumé, le Nouveau Testament semble relier les trois aspects du ministère diaconal que nous avons observés dans Actes 6 – *s’occuper des besoins physiques dans le but d’unir le Corps sous l’autorité des ministres de la Parole*. Les diacres ont pour tâche d’appuyer le ministère des anciens, d’unir le Corps et de prendre soin des nécessiteux. Ils encouragent, ils sont serviteurs et artisans de paix. Comme l’a dit Dietrich Bonhoeffer : « L’Église n’a nul besoin de personnalités brillantes, mais plutôt de fidèles serviteurs de Jésus et des frères. » (*Bonhoeffer, Life Together, p.109*)